



Communiqué de Presse – Juin 2015

90 € offerts pour fêter nos 90 ans*



2015 est une année particulière pour La France Mutualiste puisqu'elle fête son 90^{ème} anniversaire. Un évènement qu'elle souhaite partager notamment grâce à une offre commerciale très avantageuse.

90 ans d'expertise

Au cours de son histoire, La France Mutualiste s'est forgée une solide expertise dans l'épargne et la retraite. Qu'il s'agisse de rémunérer l'épargne, de financer des projets, de s'assurer un complément de retraite, d'anticiper le financement des obsèques ou de valoriser un patrimoine et de le transmettre à ses proches, La France Mutualiste répond à chacun des besoins de ses adhérents par un contrat adapté. À l'occasion de son 90^{ème} anniversaire, elle propose de souscrire un contrat d'assurance-vie dans des conditions privilégiées.

Une offre exceptionnelle

La France Mutualiste a choisi de fêter ses 90 années d'expertise en soutenant l'effort d'épargne des Français. Du 1er juin au 31 juillet 2015, elle offre ainsi 90 € pour toute souscription d'un contrat d'un montant minimum de 990€ ou avec mise en place de versements programmés de 90€ par mois minimum.

Les contrats concernés par cette offre

- Actépargne2 : l'un des meilleurs contrats d'assurance-vie du marché, régulièrement récompensé par la presse spécialisée, pour se constituer et valoriser son épargne, préparer sa retraite ou transmettre un capital.
- Rentépargne : contrat monosupport avec un fonds au capital 100 % garanti afin de bénéficier des avantages de l'assurance-vie en toute sécurité et simplicité.
- Funépargne : un contrat d'assurance-vie qui permet de se constituer une épargne afin de régler ses frais d'obsèques.
- Livret RM : accessible aux souscripteurs âgés de 35 à 59 ans, ce contrat d'assurance-vie permet de se constituer un complément de retraite (taux de conversion en rente viagère garanti dès la souscription).

La France Mutualiste, une mutuelle spécialiste de l'épargne et de la retraite

La France Mutualiste, mutuelle nationale de retraite et d'épargne, propose des solutions performantes pour la préparation de la retraite, la valorisation de l'épargne et la transmission du patrimoine. Elle accompagne également, depuis plus de 90 ans, les combattants d'hier et d'aujourd'hui en distribuant la Retraite Mutualiste du Combattant.

Chacun peut bénéficier de l'expertise, du savoir-faire, du sens du conseil et de la sécurité de la mutuelle. Avec l'Épargne Mutualiste, La France Mutualiste propose une autre façon d'épargner, au sein d'une mutuelle respectueuse de valeurs humaines et sociales. La mutuelle gère l'épargne de ses adhérents au plus près de leurs intérêts, et dans un esprit mutualiste, sans actionnaires à rémunérer. Forte de la confiance de ses adhérents, elle bénéficie d'une forte dynamique de souscriptions et de versements. Retrouvez toute l'actualité de La France Mutualiste sur www.la-france-mutualiste.fr

* Offre valable du 1er juin 2015 au 31 juillet 2015 (date de réception du dossier d'adhésion complet faisant foi) pour toute nouvelle souscription d'un contrat Actépargne2, Livret RM, Rentépargne ou Funépargne d'un montant minimum de 990 € ou avec mise en place de versements programmés de 90 € par mois minimum. Cette offre limitée à une souscription par personne physique et, non cumulable avec l'offre parrainage en cours, pourra être interrompue par La France Mutualiste à tout moment. Les 90 € seront versés sur le contrat souscrit à l'issue de la période de renonciation. La France Mutualiste se réserve le droit de prélever cette somme si l'adhérent procède à un rachat total avant le 31 décembre 2015.

LA FRANCE MUTUALISTE - 44, avenue de Villiers – 75854 PARIS Cedex 17 – Mutuelle nationale de retraite et d'épargne soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité. Immatriculée au répertoire SIRENE sous le n° SIREN 775 691 132.